

L E

# BASSIN HOUILLER

DU NORD DE LA BELGIQUE

(55175:622(4931+4937)]

---

## Mémoires, Notes et Documents

---

Le puissant intérêt qui s'attache à la découverte d'un important bassin houiller dans le Nord de la Belgique nous engage à ouvrir dans les *Annales des Mines de Belgique* une rubrique spéciale dans laquelle figureront les divers travaux et les différents documents qui ont trait à cette découverte.

Les techniciens, les géologues et les économistes trouveront sous cette rubrique tous renseignements utiles leur permettant de suivre les progrès réalisés dans l'étude et l'exploration de ces gisements, ainsi que les phases diverses par lesquelles passera l'importante question de leur mise à fruit.

Nous donnons tout d'abord un mémoire de M. Kersten, Inspecteur général des charbonnages patronnés par la Société Générale, avec deux cartes résumant les vues de cet ingénieur sur l'allure probable du nouveau bassin.

Ces deux cartes ont été reproduites à l'échelle de 1/160,000<sup>e</sup>, qui est l'échelle de la carte du Royaume, en vue de faciliter les repérages, ainsi que la comparaison avec la carte que l'on trouvera plus loin, dans les documents parlementaires, et qui en complète les indications.

A la suite de cet intéressant mémoire nous reproduisons le remarquable rapport que M. le Vice-Président du Sénat vient de présenter à cette assemblée. Les documents annexés à ce rapport sont aussi reproduits *in extenso*. Nous en avons élagué seulement quelques parties qui ont moins d'intérêt immédiat ou qui ont reçu déjà une publicité suffisante, ou encore qui ont déjà figuré dans les livraisons antérieures de nos *Annales*.

La carte qui forme une des annexes de ce rapport, ainsi que le tableau des concessions demandées, qui l'accompagne, ont été remises à jour par nous à la date du 15 janvier 1903.

Nous commençons ensuite, en suivant l'ordre de leur numérotation telle qu'elle figure dans les cartes dont il vient d'être question, la publication des résultats des sondages déjà nombreux pratiqués jusqu'ici dans le bassin campinois. Ces résultats, confiés à l'Administration des Mines, n'ont pu jusqu'ici être publiés et certains d'entre eux ont été tenus secrets jusqu'à l'heure actuelle. Mais pleine autorisation nous ayant été accordée, par tous les intéressés, de lever ce secret, nous nous empressons de porter ces intéressantes données à la connaissance du public compétent.

Quelques autres documents, relatifs aux mines hollandaises, terminent, pour cette livraison, la rubrique dont s'agit.

LE COMITÉ DIRECTEUR.